

Note de service de la CERA

Objet : Précisions concernant la « Proposition globale bonifiée du Gouvernement du Québec relative aux conditions de travail du personnel d'encadrement »

La présente vise à apporter des précisions concernant un communiqué de Santé Québec qui circule au sujet de la proposition que le gouvernement a fait au personnel d'encadrement.

Dans ce communiqué, il est notamment mentionné que cette proposition permet ce qui suit :

- Pérennisation du régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) moyennant une légère augmentation des cotisations des participants au régime ;
- Mise à jour du niveau de couverture des frais pour les services professionnels de la santé du régime d'assurances collectives.

En ce qui concerne le RRPE, il est pertinent de préciser que cette proposition s'éloigne de la proposition que la CERA et le RACAR ont présenté au gouvernement et qui permet de pérenniser le RRPE, et ce, sans hausse de cotisation et en conservant une caisse de retraite distincte des comptes du gouvernement. Notre proposition permet également de conserver la flexibilité requise pour effectuer des placements adaptés aux profils de risque des cadres dans le futur, ce qui n'est pas le cas dans la proposition du gouvernement.

Pour ce qui est de la mise à jour du niveau de couverture des frais pour les services professionnels de la santé du régime d'assurances collectives, la mention dans le communiqué du gouvernement est juste. Cependant, nous portons à votre attention que pour obtenir cette mise à jour, une réduction de la couverture d'assurance autre doit être effectuée, et ce, d'une valeur équivalente à la mise à jour du niveau de couverture des frais pour les services professionnels. La proposition gouvernementale ne génère donc aucune bonification du régime d'assurance, mais plutôt un réaménagement de couverture.

Nous poursuivons nos discussions avec le gouvernement en matière de retraite et d'assurance et nous vous tiendrons informés des développements.

La CERA

Date : 25 mars 2025